

Comment co-construire la formation de vos salariés ?

<i>Quelle formation ?</i>	<i>Quelle stratégie ?</i>
<p><i>Formations éligibles au CPF pouvant entrer dans la politique de formation de l'entreprise</i></p>	<p>Mise en place dans l'entreprise de mécanismes d'incitation du salarié à utiliser son CPF :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Accompagnement du salarié vers sa formation➤ Suivi de la formation pendant le temps de travail➤ Abondement* du CPF en heures complémentaires
<p><i>Formations non éligibles au CPF entrant dans la politique de formation de l'entreprise</i></p>	<p>Intégration dans le plan de formation</p>
<p><i>Formations éligibles au CPF n'entrant pas dans la politique de formation de l'entreprise</i></p>	<p>Initiative du départ en formation laissée à la seule appréciation du salarié</p>